

Rôle de l'école et de ses partenaires

Chers parents, vous êtes nos meilleurs partenaires pour répondre aux besoins de votre enfant diabétique en milieu scolaire.

Ce dépliant s'adresse à vous et vise à préciser les rôles de chacun afin de travailler ensemble dans la même direction.

À l'école, les soins de votre enfant sont confiés à des personnes adultes que l'on appelle des aides-soignants. Même s'ils ne sont pas des professionnels de la santé, ils sont formés et habilités à prodiguer les soins de base nécessaires. Lors de questionnements ou de situations problématiques, ils communiqueront avec vous ou avec les ressources appropriées (infirmière scolaire, infirmière de la clinique de diabète où est suivi votre enfant, etc.).

L'infirmière scolaire a la responsabilité d'encadrer les soins à l'école en collaboration avec les parents et les intervenants scolaires. Pour ce faire, elle évalue la situation de santé, forme les aides-soignants désignés et élabore les consignes écrites pour les aides-soignants afin qu'ils puissent effectuer adéquatement les soins requis.

Rôle du parent

Pour nous aider dans la gestion du diabète à l'école, vous devez :

- Fournir des repas et des collations adaptés aux besoins et au niveau d'activité de l'enfant (calcul et inscription du contenu en glucides des aliments de la collation et de la boîte à lunch si requis).

En collaboration avec l'infirmière scolaire, vous devez :

- Prendre connaissance du protocole d'intervention concernant le diabète en milieu scolaire disponible à la clinique du diabète où est suivi votre enfant;
- Remettre les recommandations médicales (insuline, glucagon) et les autres prescriptions;
- Convenir de la fréquence et du moment des prises de la glycémie ainsi que de la conduite à tenir en cas d'hypoglycémie et d'hyperglycémie;
- Remettre à l'aide-soignant : la médication prescrite pour l'élève, l'insuline prête à être administrée et le matériel nécessaire pour les soins;
- Constituer une trousse d'urgence (insuline, glucagon);
- Informer l'infirmière scolaire et l'aide-soignant des changements de l'état de santé ainsi que des modifications dans les recommandations médicales.

Rôle de l'élève diabétique

- Reconnaître les signes et les symptômes d'hypoglycémie ou d'hyperglycémie (en fonction de son âge et de ses capacités) et informer rapidement un membre du personnel de l'école lors de l'apparition de ces symptômes;
- Avoir à proximité ou connaître l'endroit où se trouve le matériel nécessaire pour ses soins en cas d'hypoglycémie ou d'hyperglycémie;
- Suivre les consignes convenues avec l'infirmière scolaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les parents doivent pouvoir être joints en tout temps par un moyen assurant une réponse immédiate (cellulaire). Si le parent ou son substitut adulte ne peut être joint, l'école appellera le 911.

- Si la **condition** de santé devient à **risque**, les parents doivent être joints et ils doivent se rendre à l'école pour assurer les soins. La condition de santé est considérée à risque en présence d'hypoglycémie sévère ou récurrente ainsi qu'en présence d'hyperglycémie significative associée à la présence de cétones ou de symptômes : nausées, vomissements, douleurs abdominales.
- Un élève diabétique peut procéder lui-même à ses soins à l'école selon ses connaissances et ses habiletés.
 - Au primaire** : L'élève autonome doit être supervisé par un aide-soignant pour les soins. Le niveau de supervision sera adapté afin de favoriser l'autonomie de l'élève tout en assurant la sécurité à l'école.
 - Au secondaire** : L'élève autonome peut procéder seul à ses soins. Toutefois, un aide-soignant sera formé pour être en mesure d'intervenir en situation d'urgence (hypoglycémie et hyperglycémie).
- Si l'élève a une pompe à insuline, celle-ci doit contenir de l'insuline préparée et prête à être administrée et le débit basal de l'insuline doit être établi et déjà programmé par le parent. Lors d'une problématique avec la pompe (changement de pile, alarme, etc.), le parent sera joint et il devra corriger la situation.

NOTE

La communication entre l'infirmière scolaire et le centre hospitalier qui assure le suivi de l'élève diabétique favorise la continuité des soins. Pour permettre ces échanges d'informations, vous serez invités à compléter le formulaire d'autorisation à communiquer des renseignements.

Établir un **climat de collaboration** avec les intervenants du milieu scolaire est un gage de succès au niveau de la gestion du diabète de votre enfant.

Pour favoriser la collaboration, il faut se faire **confiance, communiquer** clairement et avoir des **attentes réalistes** face à chacun.

Il est important que l'équipe scolaire connaisse les **besoins** de votre enfant et qu'elle ait en main les **outils nécessaires** afin de faciliter l'**intégration** de votre enfant à la vie scolaire et d'assurer sa **sécurité**.

Pour toute question :

Communiquez avec la clinique de diabète où est suivi votre enfant ou avec son infirmière scolaire :

Pour la clientèle suivie au CHU Sainte-Justine Coordonnées de la Clinique du diabète (de 8 h 30 à 16 h)

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C5
Téléphone : 514 345-4980
Télécopieur : 514 345-4604
Courriel : diabete.hsj@ssss.gouv.qc.ca
Site Web : jeunediabete.com

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec



CHU Sainte-Justine
Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Université
de Montréal

Le diabète en milieu scolaire

Information destinée aux parents
concernant la gestion du diabète de
leur enfant dans les écoles publiques du Québec



Québec

